

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 11 avril 2022**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (AEP)
VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2022

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 11 avril 2022 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 4 avril 2022.

Étaient présents ou représentés

Mme Monique GIBERT, Mme Christine SANCHEZ, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Pierre PUGENS à M. Jean-Luc DARMANIN, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Nicole MORERE à M. Claude CARCELLER, Mme Roxane MARC à M. Yannick VERNIERES, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L 1612-2 du même code ;

VU la délibération n°2814 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2022 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2022 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis favorable à l'unanimité du conseil d'exploitation du 17 mars 2022.

CONSIDERANT que par ce qui concerne le budget Adduction Eau Potable (AEP) de l'exercice 2022, les inscriptions budgétaires 2022 comprennent les prévisions du service rendu en régie et celles pour le service rendu par délégation de service public,

CONSIDERANT que ce budget ne comprend pas la reprise des résultats antérieurs :

- la section d'exploitation :

➤ Recettes

Chapitre 70 : Les recettes pour le budget AEP s'élèveront à 4 337 K€ constitué essentiellement des redevances et de la refacturation aux autres budgets annexes.

Chapitre 75 : Les recettes du chapitre s'élèveront à 300 K€ et concernent les reversements des délégataires.

Chapitre 042 : Les amortissements des subventions transférables s'établiront à 74K€.

➤ Dépenses

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les prévisions ont été faites en corrélation avec les réalisations 2021, les principales dépenses réelles pour ces budgets sont les charges à caractère général et les charges de personnel.

Chapitre 011 : Les charges à caractère général seront de l'ordre de 1.154K€.

Chapitre 012 : Les charges de personnel s'élèveront quant à elles à 1 811K€ dont 103K€ pour le remboursement des frais de personnel du siège (services supports).

Chapitre 014 : il comprend les reversements des redevances de l'agence de l'eau pour 380K€.

Chapitre 65 : il est prévu 16K€ pour les admissions en non-valeur.

Chapitre 66 : Les charges financières (intérêts de la dette) s'élèveront à 130K€.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles seront de 10K€.

Chapitre 042 : Les dotations aux amortissements représenteront 1210K€.

CONSIDERANT que le budget régie AEP s'équilibre donc à 4 711 K€ en section d'exploitation.

- la section d'investissement :

➤ Recettes

Les principales recettes d'investissement concernent les subventions, les amortissements ainsi que les emprunts.

Chapitre 13 : Le montant prévisionnel des subventions s'élèvera à 725K€ pour ce budget.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts s'élèvera à 3000K€ pour ce budget.

Chapitre 040 : Les amortissements seront comme en exploitation de 1210K€.

➤ Dépenses

Le budget Eau comprends les opérations d'investissements liées au renouvellement de réseau, de forages et des travaux sur réservoirs des communes de la CCVH.

Chapitre 16 : Le montant des remboursements d'emprunts s'élèvera à 440K€ pour ce budget.

Chapitre opérations : Le montant des opérations d'investissements prévues est de 4 421K€ pour ce budget 2022.

CONSIDERANT que le budget eau potable s'équilibre en investissement à 4 935 K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif du budget annexe eau potable (AEP) pour l'exercice 2022 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2845

Publication le 12/04/2022

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 12/04/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220411-6616-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

BUDGET EAU POTABLE (AEP) - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	1 153 964
012	Charges de personnel	1 811 700
014	Atténuation de produits	380 000
65	Autres charges de gestion courante	16 000
66	Charges financières	130 000
67	Charges exceptionnelles	10 000
042	Dotations aux amortissements	1 210 000
002	Résultat d'exploitation reporté	
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 711 664

RECETTES		
002	Résultat d'exploitation reporté	
013	Atténuation de charges	
70	Produits et ventes diverses	4 337 200
75	Autres produits de gestion courante	300 000
77	Produits exceptionnels	
042	Subventions d'investissement	74 464
RECETTES DE L'EXERCICE		4 711 664

EAU POTABLE (AEP) - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
16	Emprunts, cautionnements	440 000
	Opérations d'investissement	4 421 264
040	Subventions transférables	74 464
RAR21	Restes à réaliser 2021	
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 935 728

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	
13	Subventions d'équipement	725 728
16	Emprunts	3 000 000
040	Amortissements	1 210 000
021	Vir. de la section de fonctionnement	
RAR21	Restes à réaliser 2021	
RECETTES DE L'EXERCICE		4 935 728



BUDGET EAU POTABLE CCVH - BUDGET PRIMITIF 2022 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
21AP020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	4 421 264
Total opérations d'investissement		4 421 264

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 711 664,00	4 711 664,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 711 664,00	4 711 664,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 935 728,00	4 935 728,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 935 728,00	4 935 728,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 647 392,00	9 647 392,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 153 964,00		1 153 964,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 811 700,00		1 811 700,00
014	Atténuations de produits	380 000,00		380 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 000,00		16 000,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00	130 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 501 664,00	1 210 000,00	4 711 664,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 711 664,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	74 464,00	74 464,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	440 000,00	0,00	440 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 421 264,00		4 421 264,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 861 264,00	74 464,00	4 935 728,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 935 728,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 337 200,00		4 337 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	300 000,00		300 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	74 464,00	74 464,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 637 200,00	74 464,00	4 711 664,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 711 664,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	725 728,00	0,00	725 728,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 210 000,00	1 210 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 725 728,00	1 210 000,00	4 935 728,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 935 728,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Budget annexe Adduction en Eau Potable (AEP) - Budget primitif 2022.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

Fonctionnement DEPENSES			
		BP 2022	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	1 153 964,00	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	1 811 700,00	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	380 000,00	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	16 000,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	130 000,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	Adopté à l'unanimité
042	Dotation aux amortissements	1 210 000,00	Adopté à l'unanimité
002	Résulta d'exploitation reporté		
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 711 664,00	Adopté à l'unanimité

Fonctionnement RECETTES			
		BP 2022	Résultats du vote
013	Atténuation de charges		
70	Produits et ventes diverses	4 337 200,00	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits de gestion courante	300 000,00	Adopté à l'unanimité
042	Subventions d'investissement	74 464,00	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		4 711 664,00	Adopté à l'unanimité

Budget annexe Adduction en Eau Potable (AEP) - Budget primitif 2022.

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

Investissement DEPENSES			
		BP 2022	Résultats du vote
16	Emprunts, cautionnements	440 000,00	Adopté à l'unanimité
040	Subventions transférables	74 464,00	Adopté à l'unanimité
RAR21	Restes à réaliser 2021		
Total dépenses d'inv hors opérations		514 464,00	Adopté à l'unanimité

Investissement DEPENSES - VOTE PAR opérations			
N° opération	Dénomination	BP2022	Résultats du vote
21AP020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	4 421 264	Adopté à l'unanimité
Total opérations d'investissement		4 421 264	Adopté à l'unanimité
TOTAL Dépenses investissement		4 935 728	Adopté à l'unanimité

Investissement RECETTES			
		BP 2022	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté		
13	Subventions	725 728,00	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	3 000 000,00	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	1 210 000,00	Adopté à l'unanimité
21	Vir. de la section de fonctionnement		
RAR21	Restes à réaliser 2021		
	RECETTES DE L'EXERCICE	4 935 728,00	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 36
Nombre de suffrages exprimés : 46

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 01/04/2022









Le Président

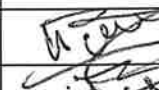
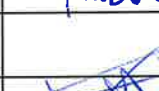




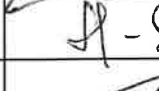


Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 11 avril 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		Procuration C. CARUBON
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		Procuration P. SALASC
AUMELAS	Ronny	PONCE		Sandrine LOUKANI (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		Cécile LEMOINE (suppléante)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		Florence LAUSSEL (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ		Cécile LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		Jean-Manuel YORIS (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		Procuration P. LASSALVY
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		Jean-Louis RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		Procuration J. CABLAT Danielle HOCHART (suppléante)
LAGAMAS	Christian	VILOING		Pierre ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		Procuration T. BARRAL
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS		Procuration J.C. DARMANIN

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		Procuration V. Bouyssou
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		ABSENT
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		Bernard PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET		Mohamed EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		Procuration Y. VERNIERES
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		EXCUSÉ
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		J. Gibert
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Evelyne GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Procuration JP BERDWIN, Monique VIALLA (suppléante)
TRESSAN	Daniel	JAUDON		Procuration J. MARTINEZ Sylvie MOYANO (suppléante)
VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

